

Paris, le 16 février 2011

JEAN-PIERRE SUEUR

—  
SENATEUR  
DU LOIRET  
—

VICE-PRESIDENT  
DE LA  
COMMISSION  
DES LOIS  
—

ANCIEN  
MINISTRE

### **Sécurité des voyageurs à la gare de Fontenay-sur-Loing (Loiret)**

M. Jean-Pierre SUEUR a bien pris note de la « réponse » de M. le Secrétaire d'État chargé des Transports à sa question écrite n°14745 du 5 août 2010. Il a pris note du fait que des « actions de sensibilisation et de communication sur les conditions de traversée des voies dans les gares vont être menées en milieu scolaire ». Il considère toutefois que cette « réponse » ne constitue pas une solution concrète au problème exposé. Il lui rappelle qu'une jeune fille est décédée, happée par un train, le 25 juin 2010 à la gare de Fontenay-sur-Loing. Il lui rappelle également qu'il est possible de prendre des dispositions concrètes qui permettraient d'éviter que des événements tragiques, comme celui survenu le 25 juin 2010, ne se reproduisent. L'une d'entre elle consisterait à organiser les déplacements des trains de telle manière que les trains ne se croisent jamais sur le site de la gare de Fontenay-sur-Loing ou que la vitesse de passage des trains soit fortement réduite quand un train est à l'arrêt dans cette gare. Une autre solution consisterait à prévoir des aménagements tels qu'un passage souterrain, comme cela a été fait dans de nombreuses gares. Il lui demande en conséquence quelles dispositions il compte prendre dans les délais les plus rapprochés possible pour que des dispositions concrètes soit effectivement prises afin d'éviter que des accidents tragiques se reproduisent à la gare de Fontenay-sur-Loing.